

MaPrimeRénov' : l'Anah s'inquiète des tentatives de fraude



© 2024 Les Echos Publishing

Pour financer des travaux de rénovation énergétique, les pouvoirs publics ont mis en place, au 1er janvier 2020, une aide financière sous la forme d'une prime à la transition énergétique, versée par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : MaPrimeRénov'. Depuis son lancement, plus de 2,4 millions de ménages ont pu en bénéficier. Mais là où il y a des aides, les tentatives d'arnaques ne sont jamais loin.

Récemment, une vague inquiétante de fraudes frappe ce dispositif. En effet, des individus mal intentionnés usurpent l'identité de particuliers ou d'entreprises pour s'approprier indûment ces aides. L'Agence nationale de l'habitat est sur le pied de guerre contre ces agissements qui menacent non seulement les finances publiques, mais également la confiance dans ce système de subvention.

Pour riposter, l'Anah vient de mettre en place une ambitieuse campagne de vérification. Ainsi, des milliers de ménages vont recevoir un courrier les invitant à confirmer qu'ils sont bien à l'origine des travaux déclarés sur la plate-forme maprimerenov.gouv.fr. Cette procédure supplémentaire est de nature à allonger les délais de traitement des dossiers, mais est indispensable à la sécurisation du parcours des ménages et à l'identification des acteurs malveillants.

À noter : aucune information personnelle ne sera demandée par l'Anah, hormis celles déjà fournies initialement. En cas de communication avec cette agence, veuillez à ne pas divulguer plus que ce qui est strictement nécessaire.

L'Anah invite les ménages ayant sollicité une aide via le dispositif MaPrimeRénov' à rester vigilant !

© 2024 Les Echos Publishing